

logotype
SCA

SPORT CONSEIL ACCOMPAGNEMENT
consulting sportif.

SPORT CONSEIL ACCOMPAGNEMENT
consulting sportif.

SERVICES

Etiam velit enim ad minim veniam, quis nostrud exercit ullamcorper suscipit liberis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis autem vel eum iriure dolor in hendrerit in vulputate velit esse molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat nulla facilisi at vero eros et accumsan et iusto odio dignissim qui blandit praesent luctatum zzet dicitur aspernatur dolor et fringilla nulla facilisi.

[FERMER](#)



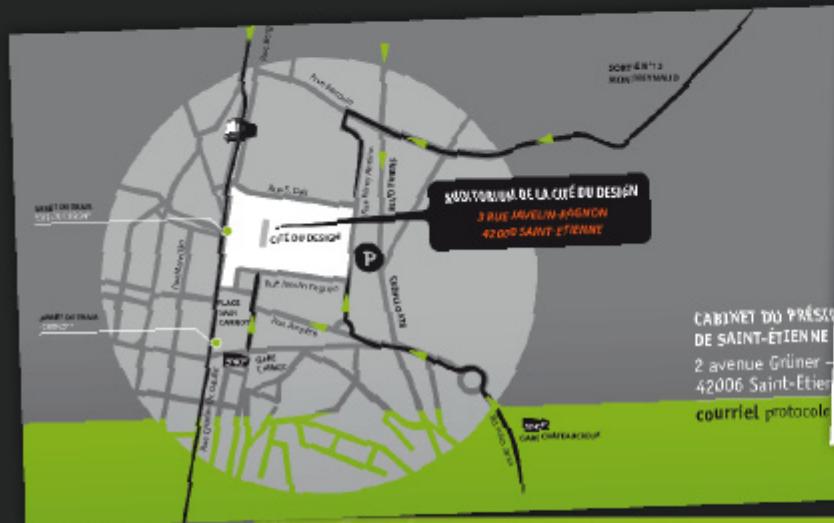
PIERRICK BOURGEAT
ASSOCIÉ # 032

[ACCUEIL](#)
[NOTRE ÉQUIPE](#)
[CONSEIL JURIDIQUE](#)
[GESTION DE PATRIMOINE](#)
[COMMUNICATION](#)
[GESTION DE CARRIÈRE](#)
[OFFRES](#)
[CONTACT](#)

web design www.terdief.fr

carton d'invitation

SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE



PROGRAMME

- 16h00 Visite "énergie" de la Cité du Design
Inscription à : tousacteursduclimat@eggle-st-etienne.fr
- 17h00 Restitution : "les engagements métropolitains & territoriaux"
Intervention de Maurice VINCENT et des Vice-présidents
Témoignages des acteurs locaux
- 18h30 Conférences :
"les défis du changement climatique"
Emmanuel GOETZ, expert Energies Climat, cabinet Futur Facteur 4, fondé par Pierre Rosanow
"Les facteurs de réussite et d'échec pour la mise en place d'une démarche Plan Climat"
Christophe LASTENNET, consultant en Conduite du Changement de comportements
- 20h00 Buffet "produits locaux"

Maurice VINCENT
Président de Saint-Étienne Métropole,
Maire de Saint-Étienne

Dominique CROZET
Vice-président en charge
du développement durable

ont le plaisir de vous convier au
2^{me} FORUM PLAN CLIMAT ENERGIE
mercredi 23 février 2011 à 17h00

AUDITORIUM DE LA CITÉ DU DESIGN
3, RUE JAVELIN VÉNISSEUX à SAINT-ÉTIENNE





logotype
SAINT-ETIENNE METROPOLE

rapport 64 pages
SAINT-ETIENNE METROPOLE

CHAPITRE II PLAN LOCAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1.3.3 UN DIAGNOSTIC DE NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

LA RÉALISATION DU PLAN LOCAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES SUDS LYONNAIS nous a permis de faire l'état des lieux et la liste des effets sur la santé, les CLAE et l'environnement. Ces derniers ont été évalués dans un deuxième temps, selon une méthodologie également appliquée aux autres territoires du programme d'aménagement et d'aménagement.

CE CHAPITRE A été réalisée à la demande de SAINT-ÉTIENNE NÉTÉROPIQUE SUR L'ENCADREMENT DES COMMUNES DE SON TERRITOIRE :

- Généraliser un usage des déplacements doux dans le cadre de l'école et de l'emploi.

En outre, une étude détaillée en 2011 pour caractériser et lutter contre le phénomène des îlots de chaleur urbains. Le projet de recherche porté par l'Université de Lyon et soutenu par INRAE et les agglomérations de Lyon, Gerzat et Saint-Étienne Métropole a pour but de fournir des préconisations adaptées au niveau d'aménagement afin de prendre en compte et d'anticiper le changement climatique.

La formation, l'acquisition et l'information des matériels d'enseignement publics et privés pour l'aménagement durable (programme de formation à l'écologie...), et la mise en place d'ateliers pédagogiques (ateliers sensibilisants...) sont notamment proposés et offrent actions de terrains (DMPF, STM...). Il s'agit ici d'approfondir ces actions et de proposer une information plus pratique aux enseignants (références, ...).

3. DEVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE.

A l'échelle du territoire il s'agit de mettre en place une démarche pour favoriser l'utilisation de toutes les énergies renouvelables. Des études de potentielles seront menées pour identifier la disponibilité solaire, la photovoltaïque, les potentiels biomasses et permettre de réfléchir au développement de ces énergies sur des zones localisées.

Une attention particulière sera portée aux réseaux de chaleur existants. Les communes pourront s'engager à établir leur passage au tiers réseau.

STM a le lien est renforcé dans La thématique Agriculture-Sylviculture. ■

Ce bilan des actions concernant le théâtre et les spectacles et animations a aussi de nos connaissances plus claires sur le rôle de l'urbanisme et son aménagement, pour permettre concrètement un véritable pilotage du théâtre et du rôle de plus de culture.

L'agglomération engagée à réaliser des Maîtrises d'ouvrages territoriales de l'urbanisme.

CHAPITRE III PLAN LOCAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1.3.2 TRANSPORTS ET MOBILITÉ

LE SECTEUR DU TRANSPORT RESPONSABLE 32% DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAINE, SOIT LA PLUS GRANDE PART DES ÉMISSIONS.

DIAGNOSTICS & ENJEUX

PLUS DE 7 MILLIONS DE VOYAGEURS SONT PARCOURUS CHAQUE JOUR SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-ÉTIENNE NÉTÉROPIQUE.

Type de déplacement	Nombre de voyageurs
CLAE	6,8 millions
STM	1,3 millions
PNL	9,5 millions
PDU	14,3 millions
PRÉTÉRIE UTILISÉES LÉGIÈRE	0,1 million
VOIES PUBLIQUES	0,1 million

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SAÔNE (HABITANTS) / ANNÉE 2007

4.3.1

Par ailleurs, la mutation progressive des grandes agglomérations et notamment des villes d'art et d'industrie vers des agglomérations est de plus en plus palpable. Ces tendances doivent être intégrées à destination des centres urbains nécessitant d'imaginer de nouveaux modes de déplacements, entrez gas la voiture individuelle.

De plus, ces dernières années, on constate globalement que les agglomérations ont moins attractivité des réseaux de transports collectifs. Cette tendance trouve son explicatif dans une partie démographique toujours plus importante des zones urbaines périurbaines, contrôlée la dynamique sans précédent de l'individualisation sur des secteurs périurbains peu pourvus en transports collectifs.

Il convient en termes d'outil d'élaborer cette politique de transports et fonctionnements à l'échelle d'un réseau et faire émerger une métropole qui englobe Lyon et Valence. Le but est de développer une cohérence entre les deux agglomérations métropolitaines et leur intégration et l'amélioration du réseau de transport fédérateur.

De plus, le réseau de transports collectifs pourra également contribuer à faciliter une véritable alternative viable à la voiture.

Enfin, Saint-Étienne Métropole est confronté aux défis des déplacements en voitures sur le territoire, soit en solitaire individuel. Les véhicules particuliers sont à l'origine de plus de 80% des émissions mal抚antes de Saint-Étienne Métropole. Les deux axes sont catalogués qui ont un poids important dans les déplacements, sont les poids lourds et les véhicules utilitaires (40% cumulé).

Les véhicules utilitaires (VU), les véhicules particuliers (VP) et les poids lourds (PL) sont les principales sources d'émissions du secteur routier, respectivement en hausse de 13%, 8% et 52% en 4 ans.

4.3.2

■ Développer une mobilité intérieure et durable, tout en réduisant l'empreinte carbone et les impacts sur l'environnement et la santé, et si ce n'est pas suffisant, offrir des actions compensatoires pour venir en échec global toujours plus à l'échelle du territoire métropolitain. ■

REPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN %

Secteur	Part (%)
TRANSPORT	32%
RESIDENCE	24%
INDUSTRIE	18%
COMMERCE	12%
AUTRE	16%

4.3.3

UN ENGAGEMENT EUROPÉEN

SAINT-ÉTIENNE NÉTÉROPIQUE A DÉJÀ RECOGNISÉ PLUS SOUPLES A L'OCDE ET L'EUROPEEN. EN SEPARANT LA CONVENTION DES MACHES.

STM représente un engagement des collectivités locales à l'échelle des objectifs de l'Union Européenne d'ici 2020, ainsi qu'à réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre sur leurs territoires, avec une meilleure efficacité énergétique et l'utilisation et la production d'énergie moins polluante.

Il nous faut aussi que l'écologie, les citoyens doivent soutenir leur plan d'actions en faveur du changement climatique (Bouchetière Energy Action Plan - BEAP) sur deux les mesures mises en œuvre les objectifs. ■



couverture rapport
SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE



double page
SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

14

BILAN FINANCIER

DÉPENSES
Les dépenses du service en 2010 sont de 28,6 millions d'Euros dont 1,5 million d'Euros d'annuités de remboursement des investissements.

REÇETTES
Les recettes proviennent de la valorisation ou des soutiens de communication qui représentent 2,7 millions d'Euros.
La redevance spéciale (RS) pour les usagers non ménagers mise en place en 2006 représente 0,9 millions d'Euros.
La principale ressource est la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) soit 25,7 millions d'Euros en 2010.

Catégorie	Pourcentage
COLLECTE	48 %
VALORISATION	15 %
DÉCHETTERIE	11 %
TRANSFERT / STOCKAGE	26 %

15

“ 212 730 TONNES DE DÉCHETS ONT ÉTÉ PRIS EN CHARGE PAR SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE ”

BILAN GLOBAL INDICATEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS

BILAN TECHNIQUE

En cumulant les déchets issus des collectes en porte à porte (ordures ménagères, collectes sélectives), des collectes sélectives en apport volontaire, des activités des services techniques municipaux ainsi que des apports en déchetteries, Saint-Étienne Métropole a pris en charge au global environ 212 730 tonnes de déchets ménagers et assimilés.

Après une chute des tonnages assez marquée en 2009, on constate une stabilisation des apports en 2010. Sur ce tonnage, 65 000 tonnes de matériaux ont été valorisées.

DÉCHETS DES COMMUNES 18 700 T
Végétaux

- 8 200 T déchets valorisés
- 10 500 T déchets non valorisés

DÉCHETTERIES 61 200 T
Ferreux, cartons, bois, végétaux

- 34 700 T déchets valorisés
- 26 500 T déchets non valorisés

DÉCHETS DES MÉNAGES ET ASSIMILÉS 132 800 T
Verre, emballages, papiers

- 22 100 T déchets valorisés
- 110 700 T déchets non valorisés

TOTAL DÉCHETS VALORISÉS 65 000 T

TOTAL DÉCHETS NON VALORISÉS 147 700 T

Frédéric Morel

ARBORISTE GRIMPEUR



logotype
ENTREPRISE MOREL



AV PLAIN 42570 SAINT HÉAND | 0977 53 18 78 | F.MOREL@WAMADCO.FR

papier de correspondance
ENTREPRISE MOREL

Frédéric Morel
ARBORISTE GRIMPEUR
DÉSAGIT - DALLE DÉSIT - DÉRACON VERT
ABATTOIR D'ARBRE - DÉSARTISAGE



proposition visuel
programmation culturelle
ESPACE LOUISE LABÉ

visuel couverture

FAIRE PART/PARTICULIER



LAURE FONTVIEILLE
HUGUES BERINCHY
se marient



VENEZ
PARTAGER
NOTRE BONHEUR



&

*Un café
après
la Mairie*

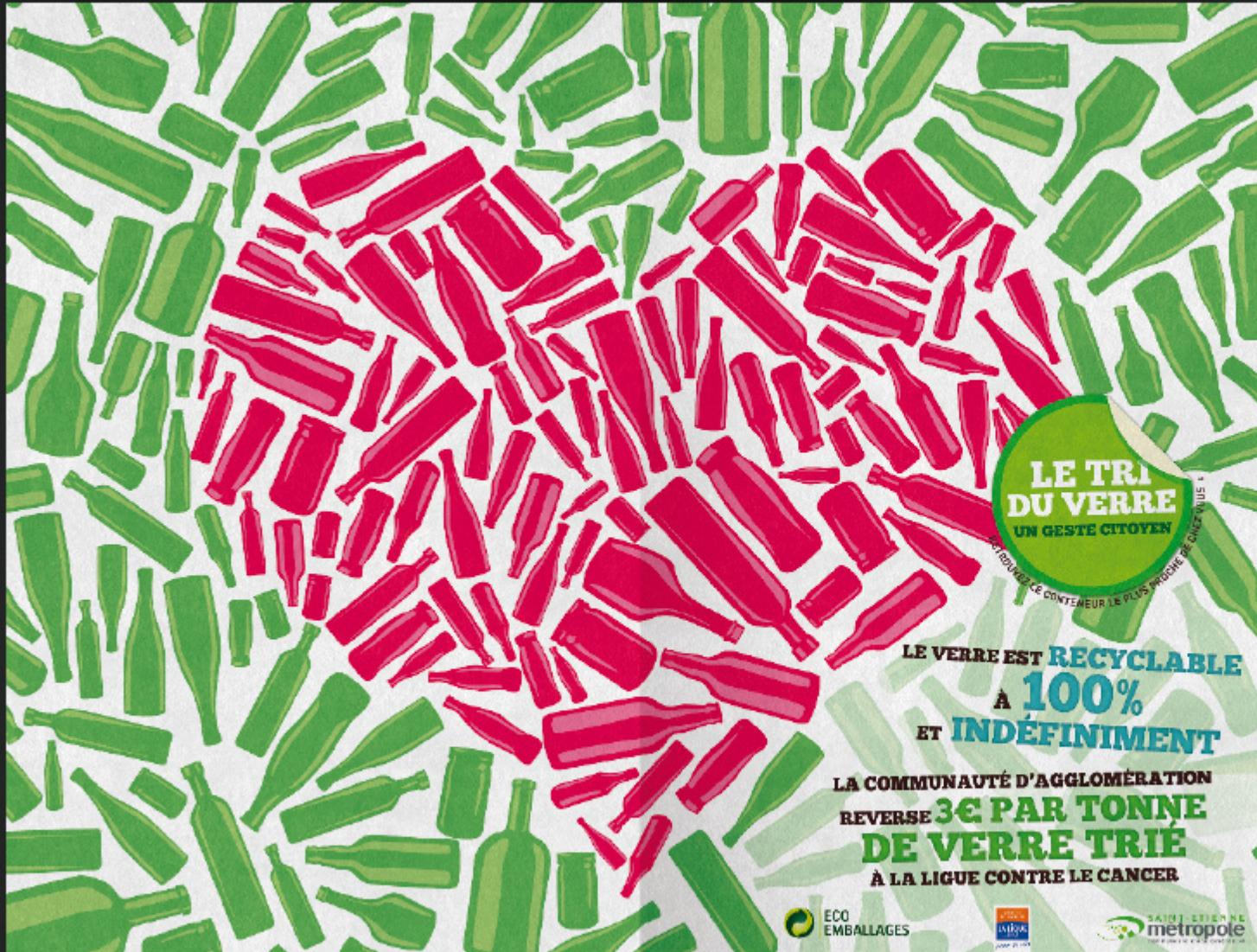


AFIN D'ORGANISER COMME IL SE DOIT CET ÉVÉNEMENT
POUVEZ VOUS NOUS CONFIRMER VOTRE VENUE.

• Laure Fontvieille et Hugues Berinchy •
166 route de Schirmeck, 67200 Strasbourg
tel : 00 00 00 00 00 mail : berinchy@yahoo.fr

verso

FAIRE PART/PARTICULIER



campagne tri du verre
sous-bock et set de table
SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE

